|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG EMPL B2 |
| Numéro de poste Sysper: | 355599 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Ann Branch (Ann.Branch@ec.europa.eu)  2 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

EMPL. B.2. « Stratégie des compétences » vise à aider les adultes dans toute l’Europe à améliorer leurs compétences et à rendre la compréhension des compétences et des qualifications des personnes plus facile par-delà les frontières en soutenant les transitions professionnelles, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la mobilité à des fins d’emploi ou de formation. Nous coordonnons la stratégie européenne en matière de compétences, en travaillant avec l’ensemble de la Commission pour faire en sorte que ses 12 actions phares produisent des résultats sur le terrain.

Nous menons la coopération de l’UE dans le domaine des compétences des adultes, y compris le « Pacte pour les compétences », afin d’engager les parties prenantes à étendre les possibilités de formation des adultes, et les politiques qui donnent aux adultes les moyens d’apprendre, y compris la recommandation du Conseil relative aux comptes de formation individuels, la mise en œuvre des parcours de renforcement des compétences, et les politiques de validation et d’orientation de l’UE.

Nous nous employons à faciliter la compréhension des compétences et des qualifications des citoyens par-delà les frontières. Nous gérons le cadre européen des certifications (CEC) qui aide les personnes à connaître la correspondance de niveau d’une certification d’un pays européen avec un autre, et l’outil de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers afin d’aider les migrants et les réfugiés à mieux faire reconnaître leurs compétences et à franchir la prochaine étape de l’intégration.

L’unité coordonne également l’Année européenne des compétences 2023-2024.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Ce poste offre une occasion unique de contribuer à l’élaboration et aux processus politiques de l’UE, en collaborant étroitement avec les États membres et un large éventail de parties prenantes nationales, européennes et internationales.

Il est attendu que le (la) collègue sélectionné(e) apporte un soutien à l’unité en ce qui concerne les politiques et les instruments en matière de compétences des adultes, et plus particulièrement qu’il (elle) :

1. Contribue à la mise en œuvre et au développement du pacte pour les compétences (action 1 de la stratégie européenne en matière de compétences).

2. Contribue à l’élaboration et à la coordination des politiques de l’UE dans le domaine des compétences des adultes. En particulier, soutien à la mise en œuvre de la stratégie européenne en matière de compétences.

Le (la) collègue sélectionné(e) entreprendra des travaux politiques dans le domaine des compétences des adultes, notamment :

o assurer le suivi de la mise en œuvre du pacte pour les compétences et contribuer à la poursuite du développement du pacte pour les compétences (par exemple, coordination avec d’autres DG et parties prenantes, suivi d’un certain nombre de partenariats régionaux et à grande échelle, pilotage et suivi des travaux du contractant mettant en œuvre le pacte pour les compétences)

o contribuer au développement des priorités politiques dans le domaine des compétences des adultes

o analyser les recherches pertinentes et les utiliser dans les travaux politiques

o exploiter les résultats des projets financés par l’UE ou des initiatives nationales couronnées de succès

o piloter et suivre les travaux de tiers (tels que les contractants), et

o assurer la liaison avec les unités FSE au sein de la Direction Générale et les groupes de parties prenantes

Le (la) candidat(e) retenu(e) contribuera, par ses connaissances, ses compétences et son expertise, à la mise en œuvre du programme de travail de l’unité en coopération avec ses collègues. Les tâches comprendront entre autre :

o la contribution à des notes d’information et à des discours

o la rédaction de rapports et de notes

o la contribution lors de réunions

o la coopération avec d’autres unités et services de la Commission ou d’autres organes de l’UE

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) collègue très motivé(e) ayant une expérience des politiques en matière de compétences au niveau européen et/ou national et des défis et opportunités liés aux tendances économiques et sociales générales (évolutions technologiques, numérisation, démographie, migration, etc.). Le (la) candidat(e) retenu(e) devra de préférence avoir une formation en économie, tandis qu’avoir une expérience au niveau national et/ou européen dans le domaine des politiques en matière de compétences des adultes et/ou de fonctionnement du marché du travail serait un atout.

Les candidats doivent posséder une expérience et des compétences attestées dans l’identification et la synthèse de résultats de la recherche présentant un intérêt pour les politiques, ainsi que d’excellentes compétences en matière d’analyse politique, de rédaction et informatiques.

Le (la) candidat(e) retenu(e) doit posséder une expérience avérée dans la gestion d’un large éventail de parties prenantes et, idéalement, une capacité avérée à travailler au sein d’équipes multilingues et multiculturelles. Le (la) candidat(e) retenu(e) fait preuve de proactivité et de positivité, possède d’excellentes compétences organisationnelles même dans des délais serrés et une attitude pratique, ainsi que de très bonnes capacités de communication et de présentation (orale et écrite) en anglais. La capacité à utiliser le français et d’autres langues de l’UE sera un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)